

Conseil Municipal du 12 octobre 2026

DELIBERATION N° 2026-05-47 : DECISION MODIFICATIVE N°2026-01 - Erreur matérielle

L'an deux mille vingt six, le lundi 12 octobre à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie de Nandy, sous la Présidence de Monsieur Grégory MASSAMBA, Maire

Date de convocation :	06 octobre 2026	Nombre de conseillers municipaux :
Date d'affichage :	06 octobre 2026	En exercice : 29
Secrétaire de séance :	Mme Sophie JACOTIN	Présents : 28
		Votants : 29
		Absent : 00
<u>Présents</u> : Grégory MASSAMBA, Margaret DE GROOT, Laurent VANDERHAEGHE, Sophie JACOTIN, Zahir GACEM, Isabelle JOURDAIN, Vladimir RADIVOJEVIC, Martine FERRER, Marc TUAL, Stéphanie FOURNEL, Ewelina CANTON, Alexandre DUCHEMIN, Aurélie ROBIN, Coumar PREM, Sara JOUBEIR, Morgan LOURDIN, Émilie LARGE, Abdelkrim TABBOU, Lalla Mina EL OUARGUI, Jean-Marc MAUGUIN, Laure DUBUC, Thomas LAUTRETE, Kévin GUILLAUME, Catherine CHRISTOPHE, Thierry JOUANNEAUX, Agnès BALRICK-BULIDON, Michaël ROGER, Patrick KATAKO		
<u>Absents excusés et représentés</u> :		
M. Jean-Marie VAYER donne pouvoir à M. Grégory MASSAMBA		
<u>Absents</u> :		
/		

EXPOSÉ :

La décision modificative n° 1 présentée à l'approbation du Conseil municipal est justifiée par des ajustements de lignes budgétaires en section de fonctionnement et d'investissement. Les modifications des prévisions budgétaires sont les suivantes :

1. RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70323 – Redevances d'occupation du domaine public

Les redevances des antennes des opérateurs de télécommunication seront moins élevées que prévu, la rétrocession des parcelles du quartier « La Forêt » appartenant à l'EPA est en cours. Une diminution des crédits de 14 932 € est à inscrire dans la présente DM.

7392221 – Prélèvement pour reversement du Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes – FPIC

Au BP 2026, nous avons inscrits en reversement pour l'agglomération au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) la somme de 28 000 €. Il nous est finalement demandé par courrier du 24 août 2026 émanant de la Préfecture de procéder un reversement à la CA Grand Paris Sud, de 24 280 € soit une dépense diminuée pour la commune de 3 720 €.

Dotations de l'État :

1. La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat (DGF) s'élève à 1 077 279 € contre 1 097 928 € budgétée, soit une diminution de 20 649 €.
La Dotation de Solidarité Rurale (DSR) s'élève à 148 280 € contre 140 000 € inscrite au budget 2026, soit une augmentation de 8 280 €.
La Dotation Nationale de Péréquation (DNP) s'élève à 12 250 € contre 10 000 € inscrite au budget 2026, soit une augmentation de 2 250 €.
Nous avons également perçu de la Dotation Particulière Elu Local (DPEL) pour 408 €. Cette attribution a pour objet d'aider dans la prise en charge des dépenses liées à l'exercice de leur fonction.
2. La notification de l'état fiscal reçue s'élève à 3 512 943 € contre 3 532 369 € budgété, fait apparaître une diminution répartis au 73111 pour 3 037 €.

73331 – Fonds de Solidarité des Communes de la Région d'Ile de France – FSRIF

Le 12 juin 2026, nous avons reçu la notification de la Préfecture concernant le FSRIF pour un montant de 409 544 € contre 360 000 € budgété, soit 49 544 € supplémentaire.

744 – FCTVA

L'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 après avoir arrêté l'assiette des dépenses éligibles en fonctionnement de l'exercice 2025, nous notifie la somme de 34 692,64 € contre 0 € inscrit au BP 2026, soit des crédits supplémentaires de 34 692,64 € à inscrire dans la présente DM.

74833 –Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières

La notification des allocations compensatrices année 2026 s'élève à 49 533 € contre 55 548 € inscrit au budget prévisionnel. Une diminution de crédits de 6 015 € est à inscrire dans la présente DM.

74718 – Fonds d'appui aux politiques d'insertion – Préfecture

Dans le cadre du Contrat de ville, la commune de Nandy bénéficie pour un périmètre précis du quartier « Des Bois » d'une reconnaissance en Quartier d'Intérêt Communautaire. A ce titre, le Pacte Local des Solidarités, soutient des actions. Ainsi le carrefour solidaire est accompagné d'une subvention de 32 000 € au titre de l'année 2026 qu'il convient d'inscrire comme recettes supplémentaires.

75888 – Autres produits divers de gestion courante

- La Région Ile-de-France a mis en place un « fonds d'urgence canicule » permettant d'obtenir une subvention jusqu'à 70 % des dépenses réalisées pour l'achat d'équipements de rafraîchissement pour faire face aux vagues de chaleur extrême. Nous avons sollicité une aide à hauteur de 5 418 € à inscrire à la présente DM.

773 – Mandats annulés sur exercices antérieurs

Le marché d'exploitation des installations thermiques avec DALKIA a pris fin le 30 juin 2026. Dans le cadre du lot P3, concernant le remplacement d'installations, le prestataire doit nous rembourser au total, la somme de 119 521 € TTC, détaillée comme suit :

76 265 € au titre de l'investissement non réalisé par rapport à nos acomptes versés sur 2025.

43 256 € au titre de l'investissement non réalisé par rapport à nos acomptes versés sur 2026

La somme de 76 265 € est à inscrire dans la présente DM.

Les 43 256 € seront déduits en dépenses au 615221 dans la présente DM.

2. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Compte 60612 – Energie, électricité, gaz

Le nouveau marché contracté avec la société GESTEN à partir du 1^{er} juillet 2026 sur l'entretien des installations thermiques, permet de faire des économies sur la consommation du gaz estimées à 21 000 €.

La Commission de Régulation de l'Energie (CRE) annonce de nouveau, une augmentation sur la part « approvisionnement » du gaz, à partir du 1^{er} octobre, due au contexte de conflit persistant au Moyen Orient. De ce fait, il est préférable d'inscrire une moindre baisse des crédits évaluée à 16 000 € à la présente DM.

Compte 60622 – Carburant

Les tensions géopolitiques mondiales et les variations des cours du pétrole brut ont un impact direct sur l'augmentation des coûts d'approvisionnement en carburants. Afin de garantir la continuité du service public tout en préservant l'équilibre financier de la commune, il convient d'ajuster le budget en inscrivant 6 000 € de crédits supplémentaires à la présente DM.

60623 – Alimentation

Suite à une erreur matérielle concernant le rejet du mandat 960 du 18 juin 2024 pour une dépense de 449,48 € sur la régie de dépenses du centre de loisirs pris sur un mandat ordinaire, il est nécessaire de re-mandater à l'identique afin d'émarger l'ordre de reversement auprès de la DGFIP. Il convient d'inscrire 449,48 € de crédits à la présente DM.

60628 – Autres fournitures non stockées

Dans le cadre de la poursuite des actions de prévention, des fournitures et trousseaux médicales pour les véhicules ont été achetées. Il convient d'inscrire 488 € de crédits à la présente DM.

Compte 60632 – Petits équipements

- Pour faire face aux vagues de chaleur extrême, la municipalité a investi dans des ventilateurs afin de protéger la santé et le bien-être des enfants et des agents communaux dans les écoles. Cette mesure d'urgence vise à maintenir des conditions d'apprentissage et de travail convenables dans les bâtiments dépourvus de climatiseurs.
Par ailleurs, c'est dans ce contexte climatique, que la Région Ile-de-France a mis en place un « fonds d'urgence canicule » permettant d'obtenir une subvention jusqu' à 70 % des dépenses réalisées. Pour précision, la recette engendrée est inscrite au compte 75888 dans cette DM.
Le coût total des ventilateurs s'élevant à 4 656 € TTC, engendre des crédits supplémentaires à inscrire dans cette DM pour un montant de 3 556 €. A savoir, que 1 100 € avait été voté au BP 2026 pour les écoles.
- Dans le cadre d'un projet pédagogique, il a été voté au budget d'investissement, l'acquisition d'un casque de réalité virtuelle pour le service jeunesse. L'achat comprenait le casque et les jeux correspondants. Ces derniers devant être affectés en fonctionnement, nous inscrivons la somme de 471,04 €.

Un total de 4 027,04 € est à inscrire à la présente DM.

Compte 611 – Contrats de prestations de services et Compte 62876 - Remboursement de frais au GPF de rattachement (GPS)

Il a été signé une convention de service commun mutualisé des archives entre l'agglomération Grand Paris Sud et Nandy.

Les frais de fonctionnement qui nous seront refacturés sont à imputer au compte 62876 - Remboursement de frais au GPF de rattachement (GPS) et non au compte 611 - Contrats de prestations de services.

Il est proposé de retirer les crédits de 5 000 € votés au BP 2026 du compte 611 et de les réaffecter au compte 62876.

Compte 61351 – Location matériel roulant

Suite à une erreur matérielle sur l'estimation du montant total des locations des véhicules LLD, s'élevant à 32 293 € par an, un complément de 1 293 € est à prévoir à la présente DM par rapport au BP de 31 000 €.

Compte 61358 – Autres locations et Compte 6156 - Maintenance

Sur la demande de la DGFIP pour un changement d'imputation concernant le contrat de location des défibrillateurs, un transfert de crédits du compte 6156 votés au BP 2026 à hauteur de 10 510 € est à transférer au compte 61358 – Autres locations.

Compte 615221 – Entretien et réparations terrains

Les travaux de réhabilitation prévus au sein du centre technique municipal pour un montant de 31 015,17 € votés au BP, ont été réalisés en partie en régie et en partie par des prestataires. Il convient ainsi de répartir les différentes dépenses entre le fonctionnement et l'investissement. Une baisse des crédits de 15 871 € correspondant aux travaux effectués en régie est à inscrire.

Le nouveau marché contracté avec la société GESTEN à partir du 1^{er} juillet 2026 sur l'entretien des installations thermiques, permet de faire des économies sur la maintenance des équipements à hauteur de 7 635 €.

Concernant le nouveau marché sur l'entretien des installations thermiques, il est permis de séparer comptablement le P2 (prestations d'exploitation, d'entretien, de maintenance préventive et correctives des installations) et le P3 (prestations de gros entretien, renouvellement et travaux obligatoires des installations) qui jusqu'à présent étaient enregistrés au 615221. Nous pouvons extraire la partie P3 pour la comptabiliser au 21351 pour le second trimestre 2026. Les crédits du compte 615221 sont réduits de 34 695 € TTC et basculés en investissement au 21351.

Il est inscrit la somme de 43 256 € suite aux explications fournies à la nature 773 de la présente délibération.

Une fuite importante de la toiture de l'école maternelle de Villemur a été constatée. Des travaux pour un montant de 3 000 € sont à engager en urgence afin de stabiliser la situation avant les travaux de réfection plus conséquents programmés sur 2027.

L'ensemble de ces diminutions de crédits s'élève à - 98 457 € et est à inscrire à la présente DM.

Compte 615221 – Entretien et réparations des bâtiments publics

- Une réserve de 111 131,67 € est à constituée pour des dépenses réalisables d'ici la fin de l'exercice 2026.

Compte 615231 – Entretien des voiries

- Une réserve de 175 000 € est à constituée pour des dépenses réalisables d'ici la fin de l'exercice 2026.

61551 – Entretien matériel roulant

Des dépenses supplémentaires pour l'entretien de la saleuse et matériel des espaces verts s'élèvent à 3 000 € et est à inscrire à la présente DM.

6228 – Rémunérations divers intermédiaires

Tous les ans, nous adhérons à la SACPA (Société d'Assistance pour le Contrôle des Populations Animales). Le prix est basé sur un forfait annuel calculé en fonction du nombre d'habitants. Le forfait annuel 2026 par habitant est de 0,93 € HT. 6 700 € ont été inscrits au BP, il convient de prévoir un complément de 440 € dans la présente DM.

6288 – Autres

Afin de vérifier la situation de certains propriétaires (éventuelles cessions de parcelles, décès,...) nous pouvons saisir le service de la publicité foncière et de l'enregistrement en leur adressant le formulaire CERFA 3233-SD s'élevant à 12 € par propriétaire. Un coût estimatif de 108 € pour les dossiers en cours est à inscrire à la présente DM.

Compte 6355 – Taxes et impôts sur les véhicules

Les frais de cartes d'immatriculation pour l'acquisition d'une remorque barrière aux espaces verts et d'un Jumper fourgon pour la maintenance des bâtiments s'élèvent à 732 € et sont à inscrire à la présente DM.

Compte 6419 – Remboursements sur rémunération du personnel

Le traitement des dossiers relatifs aux arrêts maladie des agents en 2025 par l'assurance RELYENS a été retardé pour des raisons administratives et techniques. Il convient d'ajouter la somme de 87 000 € en sus des 38 000 € prévus au BP 2026 pour le traitement des arrêtes maladie de l'année en cours.

Compte 6542 – Créances éteintes

Durant l'année, la DGFIP nous transmet les dossiers d'effacements de dettes pour les situations validées en commission de surendettement. A ce jour, les effacements de dettes reçues s'élèvent à 4 913,84 € pour un budget voté de 4 000 €. Il convient donc d'augmenter les crédits de 913,84 € et de prévoir d'éventuels autres effacements de dettes d'ici la fin de l'exercice. Il est proposé d'inscrire la somme totale de 5 000 € à la présente DM.

Compte 673 – Titres annulés sur exercices antérieurs

Dans le cadre de l'antenne RODP située au Pavillon Royal, la redevance annuelle 2025 a été titrée à Cellnex pour un montant de 10 200 € sur 2025. La procédure de rétrocession entre l'EPA et la commune n'ayant été déclenchée par l'EPA que cette année, il convient de procéder à l'annulation de ce titre. Les crédits votés au BP s'élevant à 500 €, il convient d'inscrire la somme de 10 000 € à la présente DM.

Dépenses pour les actions menées dans le cadre du Carrefour Solidaire

3 manifestations ont eu lieu entre mai et juillet 2026, Place des Chênes. Cette action n'était pas connue au moment de l'élaboration du budget prévisionnel 2026.

Les dépenses sont réparties de la façon ci-dessous :

Nature – Libellés	Type de dépenses	Montant TTC
60623 - Alimentation	Goûters de mobilisation des habitants et alimentation des 3 journées	760 €
60632 – Fournitures de petit équipement	Matériel pédagogique, jeux, jouets	450 €
611 – Contrats de prestations de services	Intervenants pour ateliers artistiques, musicaux, vélo-smoothie	1 400 €
61358 – Autres locations	Structure gonflable et groupes électrogènes	3 050 €
Montant total :		5 660 €

Un total de 5 660 € est à inscrire à la présente DM.

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement

Les différents mouvements réalisés précédemment, dégagent un autofinancement complémentaire de 46 072,45 € et permettent le transfert de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

3. RECETTES D'INVESTISSEMENT

10222 – FCTVA

L'arrêté préfectoral du 24 juin 2026 précise que l'assiette des dépenses éligibles en investissement de l'exercice 2025, s'élève à la somme de 323 841,61 € contre 265 000 € inscrits au BP 2026, soit une augmentation de 58 841,61 € à inscrire dans la présente DM.

1345 – Amendes radars automatiques et amendes de police

Par rapport aux travaux de voiries programmés sur 2026, le Conseil départemental, peut nous accorder la somme de 40 000 € au titre du programme 2026.

Nous avons voté au BP 2026 la somme de 5 000 €, une hausse de recettes de 35 000 € est à inscrire dans la présente DM.

4. DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Compte 202 – Frais d'études et révisions documents d'urbanisme

Dans le cadre de la révision du PLU en 2025, la Présidente du tribunal administratif a désigné un commissaire enquêteur pour l'enquête publique. L'indemnité du commissaire enquêteur s'élevant à 4 507,60 € est à inscrire dans la présente DM.

Compte 2031 – Frais d'études

Suite à l'apparition constatée visuellement de fissures extérieures concernant l'église, il s'avère nécessaire de vérifier la structure bâimentaire de l'église. Le coût d'une étude structurelle s'élève à 5 000 € et est à inscrire dans la présente DM.

Compte 21351 – Immobilisations corporelles – bâtiment administratif

- La porte du TGBT de la Maison des Familles a du être remplacée pour un coût de 3 820 € TTC.
- Récupération des crédits du 615221 pour le P3 du marché Gesten sur l'entretien des installations thermiques, à hauteur de 34 695 € TTC
- La robinetterie des douches du DOJO et du Stade sont en dysfonctionnement. Le remplacement s'élève à 3 200 €.
- Une mise en sécurité d'urgence doit être mise en place pour la rotonde du groupe scolaire Villemur en installant un filet anti-chute de matériaux . Son coût est de 6 247 € TTC.

L'ensemble de ces interventions s'élève à 47 962 € et est à inscrire à la présente DM.

2152 – Installations de voirie

La nécessité d'installer des barrières fixes forestières pour un montant de 1 000 €.

Compte 21568 – Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile

L'embauche d'un nouvel agent de la police municipale (en remplacement d'un départ) a fait l'objet de l'achat d'un nouvel équipement pare-balles pour la somme de 915 € TTC.

Dans le cadre d'un contexte tendu à l'image des événements récents autour des manifestations lycéennes, les Maires de Cesson et de Nandy ont décidé de renforcer les équipements de protection pour les agents de la police municipale pour un coût total de 1 368 €.

Il convient d'inscrire à la DM la somme totale de 2 283 €.

Compte 215741 – Installations, matériels et outillages techniques des cantines scolaires

La friteuse électrique de la restauration du groupe scolaire de Villemur a dû être remplacée pour la somme de 5 200 € TTC qu'il convient d'inscrire à la DM.

Compte 2158 – Autres installations, matériel et outillage divers

- Le moteur du rideau électrique du Club est tombé en panne. Son remplacement s'élève à 1 750 €.
- Le tableau électrique de la PMI a été remplacé pour un coût de 990 €.
- Une pièce de la sableuse pour la voirie doit être remplacée. Son coût s'élève à 3 472 €.

L'ensemble de ces dépenses s'élève à 6 212 € est à inscrire à la présente DM.

Compte 21838– Autre matériel informatique

Des matériels informatiques et téléphoniques sont tombés en panne et ont dû être remplacés pour une valeur de 1 174 €.

Compte 21848– Autres matériels de bureau et mobiliers

Un complément de crédits pour l'acquisition d'une armoire métallique pour l'association des assistantes maternelles indépendantes qui sera située dans la salle polyvalente de Villemur, s'élevant à 605 € est à inscrire à la présente DM.

Compte 2185– Matériel de téléphonie

Les travaux de réhabilitation du CTM, engendre une installation téléphonique en adéquation avec les nouveaux postes de travail. La configuration et fourniture d'un nouveau switch s'élève à 1 824 € et est à inscrire dans la présente DM.

Compte 2188 – Autres immobilisations corporelles

- Un pied porte drapeaux 3 places s'élevant à 276 €.
- Dans le cadre de la rénovation du réseau TV, des fournitures et poses supplémentaires pour 9 240 €.
- Le treuil de relevage pour but de baskets a dû être remplacé. Le coût s'élève à 5 710 €.
- Dans le cadre du plan canicule, 2 ventilateurs-brumisateurs pour le multi-accueil pour un montant de 290 €.
- Suite à la réhabilitation du CTM, des bureaux et velux sont à équiper de stores pour un montant de 860 €.
- Au multi-accueil, le réfrigérateur et le lave-linge sont tombés en panne. Leur remplacement s'élève à 1 448 €.
- L'acquisition du casque de réalité virtuelle (VR) pour le centre social dégage une économie de - 471,04 € et est basculée au 60632 pour l'achat d'applications VR.
- Le lave-vaisselle de la restauration du groupe scolaire le Balory est à changer, pour un coût de 10 411 €.

L'ensemble de ces équipements s'élève à 27 763,96 € et est à inscrire dans la présente DM.

Compte 2315– Installations, matériel et outillages techniques

- 5 places PMR à mettre en conformité ou à créer pour 5 500 €.
- Des travaux supplémentaires comme la plateforme déchets Chemin du Gouffre pour 8 545,10 HT, le plateau au Pavillon Royal pour 37 190,80 HT et l'écluse au Pavillon Bouret pour 11 092,45 HT font ressortir un besoin de 25 735,42 HT, soit 30 882,50 € TTC de crédits supplémentaires par rapport au budget voté.

L'ensemble de ces travaux de voirie s'élevant à 36 382,50 € est à inscrire à la présente DM. Cette dépense est compensée par la recette supplémentaire de « Amendes de police » estimée à 35 000 €.

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales

Ce sont des opérations d'ordre dans la section investissement qui sert à solder les comptes des études et des travaux en cours lorsque les chantiers sont achevés et réceptionnés pour les basculer vers les immobilisations incorporelles (classe 21) ou corporelles (classe 20). Ces écritures neutres en trésorerie s'équilibrent strictement en dépenses et en recettes à l'intérieur de la section d'investissement.

Des crédits sont à inscrire dans ce chapitre à hauteur de 387 076 €.

Chapitre 021 : Virement de la section fonctionnement

Les crédits de 46 072,45 € issus de la section de fonctionnement permettent de nouveaux investissements.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré par 24 voix POUR et 05 abstentions (Kévin GUILLAUME, Catherine CHRISTOPHE, Thierry JOUANNEAUX, Agnès BALRICK-BULIDON, Michaël ROGER)

VALIDE les inscriptions budgétaires inscrites sur le tableau joint à la présente délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont les membres présents signé au registre.
Pour copie conforme.

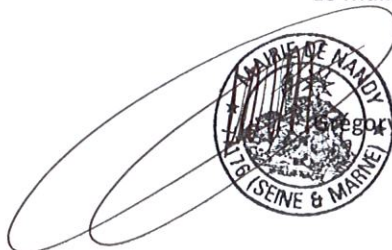
Nandy, le 12 octobre 2026

La secrétaire de séance

Sophie JACOTIN



Le Maire



Gregory MASSAMBA

DECISION MODIFICATIVE N° 1 – RECTIFICATIVE

Annexe à la délibération n° 2026-05-47

FONCTIONNEMENT			
ARTICLES	CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
70323 – Redevances d’occupation du domaine public	70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses		-14 932,00
7392221 – Prélèvement pour reversement du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales – FPIC	014 – Atténuations des produits	-3 720,00	
74111 - Dotation forfaitaire des communes	74 - Dotations et participations		-20 649,00
741121 - Dotation de solidarité rurale (DSR)	74 - Dotations et participations		8 280,00
741127 – Dotation nationale de péréquation	74 - Dotations et participations		2 250,00
742 – Dotations aux élus locaux	74 - Dotations et participations		408,00
73111 - Impôts directs locaux	731 – Fiscalité locale		-3 037,00
73331 – FSRIF	73 –Impôts et taxes		49 544,00
744 – FCTVA	74 - Dotations et participations		34 692,64
74833 - Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	74 - Dotations et participations		-6 015,00
74718 – Fonds d’appui aux politiques d’insertion – Préfecture	74 - Dotations et participations		32 000,00
75888 – Autres produits de gestion divers	75 – Autres produits de gestion courante		5 418,00
773- Mandats annulés sur exercices antérieurs	77 – Produits spécifiques		76 265,00
60612 – Energie, électricité	011 - Charges à caractère général	-16 000,00	
60622 – Carburants	011 - Charges à caractère général	6 000,00	
60623 – Alimentation	011 - Charges à caractère général	449,48	
60628 – Autres fournitures non stockées	011 - Charges à caractère général	488,00	
60632 –Petits équipements	011 - Charges à caractère général	4 027,04	
611 – Contrats de prestations de services	011 - Charges à caractère général	-5 000,00	
62876 – Remboursement de frais au GPF de rattachement (GPS)	011 - Charges à caractère général	5 000,00	
61351 – Location matériel roulant	011 - Charges à caractère général	1 293,00	
61358 – Autres locations	011 - Charges à caractère général	10 510,00	
6156 – Maintenance	011 - Charges à caractère général	-10 510,00	
615221 – Entretiens et réparation des bâtiments publics en BAT	011 - Charges à caractère général	-98 457,00	
615221 – Entretien et réparations des bâtiments publics	011 - Charges à caractère général	111 131,67	
615231 – Entretien des voiries	011 - Charges à caractère général	175 000,00	
61551 – Entretien matériel roulant	011 - Charges à caractère général	3 000,00	
6228 – Rémunérations divers intermédiaires	011 - Charges à caractère général	440,00	
6288 – Autres	011 - Charges à caractère général	108,00	
6355 – Taxes et impôts sur les véhicules	011 - Charges à caractère général	732,00	
6419 – Remboursements sur rémunération du personnel	013 - Atténuation des charges		87 000,00
6542 – Créances éteintes	65 – Autres charges de gestion courante	5 000,00	
673 – Titres annulés sur exercices antérieurs	67 – Charges spécifiques	10 000,00	
60623 – Alimentation Carrefour solidaire	011 - Charges à caractère général	760,00	
60632 – Fournitures de petit équipement Carrefour solidaire	011 - Charges à caractère général	450,00	
611 – Contrats de prestations de services Carrefour solidaire	011 - Charges à caractère général	1 400,00	
61358 – Autres locations Carrefour solidaire	011 - Charges à caractère général	3 050,00	
023 – Virement à la section d’investissement	023 – Virement à la section d’investissement	46 072,45	
Total		251 224,64	251 224,64

INVESTISSEMENT			
ARTICLES	CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
10222 – FCTVA	10 – Dotations, fonds divers et réserves		58 841,61
1345- Amendes radars automatiques et amendes de police	13 – Subvention d’investissement		35 000,00
202 – Frais d’études et révisions documents d’urbanisme	20 – Immobilisations incorporelles	4 507,60	
2031 – Frais d’études	20 – Immobilisations incorporelles	5 000,00	
21351 – Installations générales et agencements bâtiment public	21 - Immobilisations corporelles	47 962,00	
2152 – Installations de voirie	21 - Immobilisations corporelles	1 000,00	
215681 –Autres matériels et outillages d’incendie et de défense civile	21 - Immobilisations corporelles	2 283,00	
215741 –Installations, matériels et outillages techniques des cantines scolaires	21 - Immobilisations corporelles	5 200,00	
2158 – Autres installations, matériels et outillages techniques	21 - Immobilisations corporelles	6 212,00	
21838 – Autre matériel informatique	21 - Immobilisations corporelles	1 174,00	
21848 – Autres matériels de bureau et mobiliers	21 - Immobilisations corporelles	605,00	Complément a
2185 – Matériel de téléphonie	21 - Immobilisations corporelles	1 824,00	
2188 – Autres immobilisations corporelles	21 - Immobilisations corporelles	27 763,96	
2315 – Installations, matériel et outillages techniques (voirie)	23 – Immobilisations en cours	36 382,50	
202 – Frais d’études et révisions documents d’urbanisme	041 – Opérations patrimoniales	162,00	
2152 – Installation de voirie	041 – Opérations patrimoniales	1 076,00	
21314 – Bâtiments culturels et sportifs	041 – Opérations patrimoniales	205,00	
21318 -Autres bâtiments publics	041 – Opérations patrimoniales	1 076,00	
21351 – Bâtiments publics	041 – Opérations patrimoniales	14 757,00	
2151 – Réseaux de voirie	041 – Opérations patrimoniales	369 800,00	
2031 – Frais d’études	041 – Opérations patrimoniales		2 880,00
2033 – Frais d’insertion	041 – Opérations patrimoniales		3 560,00
2313 – Constructions en cours	041 – Opérations patrimoniales		11 698,00
2315 – Installations, matériel, et outillages techniques en cours (voirie)	041 – Opérations patrimoniales		368 938,00
021- Virement de la section fonctionnement	021- Virement de la section fonctionnement		46 072,45
Total		526 990,06	526 990,06